



ABUS À L'EPFL

## Il y a quelque chose qui cloche à l'EPFL...

**E**ntre leurs expérimentations sur les animaux, leur partenariat avec Frontex et leur accord caché avec Elbit Systems, il devient vraiment difficile de faire pire. Non, peut-être le pire est-t-il effectivement le fait qu'elles semblent pouvoir agir avec une impunité parfaite, sans scandale ni même questionnement sur leur éthique.

### Le saviez vous ?

L'EPFL reçoit des centaines de milliers d'euros grâce à son travail en collaboration avec Frontex, l'agence européenne qui se charge de faire de l'Europe une forteresse. Souvent, bien sûr, d'une manière impitoyable et militaire qui rend d'autant plus ridicule notre soi-disant supériorité éthique occidentale.

Plus précisément le SAMLAB à l'EPFL reçoit 361 000 euros<sup>1</sup> pour son implication dans le projet Sniffer, une somme non négligeable soit le quatrième plus haut montant des quinze entreprises et institutions participant au projet, dont le ministère israélien de la Sécurité publique fait également partie. Sniffer a l'objectif déclaré de créer une machine renifleuse équipée de biocapteurs, qui aidera à trouver des personnes se cachant afin de franchir les frontières « illégalement ». Parce que la meilleure réponse face aux personnes forcées de partir de leur maison, famille et pays est de fermer les frontières et faire semblant qu'elles n'existent pas. Après tout, s'elles crèvent ce ne sont pas vraiment des personnes mais seulement des « illégaux et des illégales ».

L'EPFL a, par le passé, collaboré avec l'état israélien, le dernier exemple étant le laboratoire du Prof Marco Mattavelli qui, malgré ses efforts afin d'étouffer la vérité sous un tas d'accords opaques, semble avoir une relation étroite avec Elbit Systems<sup>2</sup>. Cette entreprise, pour ceux qui ne le savent pas, est spécialisée dans la vente d'armes israéliennes et dans le développement des technologies spécifiquement adaptées au contrôle et à la répression de la population civile. Une variété de produits d'Elbit a fait l'objet d'enquêtes internationales; certains sont en violation flagrante du droit international. Elbit est peut-être plus connu pour sa recherche innovante dans la domaine des drones, notamment l'infâme drone Hermes, cause de la mort de centaines (voir de milliers) de palestinien-ne-s. Le dernier massacre sur Gaza n'y est pas étranger : 2205 mort-e-s majoritairement civiles. Elbit revendique même fièrement sa marchandise comme ayant été testée en situation réelle. M. Marco Mattavelli a choisi d'ignorer tout cela et a comme projet la réalisation d'un programme de recherche conjoint avec CES (Creative Electronic Systems) SA financé par Elbit Systems. En se cachant derrière CES, Mattavelli

peut gaiement ignorer le sang qu'il a sur ses mains, tout en sachant que ses recherches sont destinées à l'amélioration technique des drones Hermes.

Comme toujours, l'expérimentation animale reste un malheureux fait qui perdure à l'EPFL comme ailleurs, sans grand effort de la part de l'EPFL pour en changer. La liste des abus envers les animaux est longue et quotidienne car l'EPFL dispose de dizaines de milliers d'animaux à disposition sur son site à Ecublens. En 10 ans, l'EPFL est même devenu l'un des plus importants centres d'expérimentations animales de Suisse. En 2011, une expérience est interdite par le canton de Genève, et accueillie à bras ouverts par l'UNIL-EPFL. L'autorité vaudoise lui délivrera sans problème l'autorisation nécessaire pour pratiquer son expérience. En 2014, il était alors dévoilé que selon le contrat signé entre l'EPFL et Nestlé, la nomination de certain-e-s professeur-e-s doit être soumise à Nestlé pour approbation... et que l'EPFL se montre bien prêt à accueillir toutes les demandes de recherches sur « la santé publique » que Nestlé demande<sup>3</sup>. Celles-ci ont visiblement comme seul objectif le profit mais impliquent une mort longue et sanglante pour des centaines d'animaux.

Nous avons un devoir éthique face aux migrant-e-s qui subissent une politique européenne impitoyable après avoir eu le courage de partir de leur pays et errer, parfois pendant des années, dans l'espoir d'une vie meilleure. Nous avons également un devoir face au peuple palestinien, qui se bat courageusement, depuis 67 ans, revendiquant le droit de vivre sans oppression, tout en gardant un sens de l'humour et un espoir incroyable. Nous avons aussi un devoir face aux animaux, dont des milliards souffrent en silence, malgré le fait que ce soient des êtres sensibles tout comme les humains qui les torturent. Cela démontre une fois de plus que la recherche scientifique n'est de loin pas neutre comme prétendent ses pratiquant-e-s. Scandalisons-nous !

L'Inaudible  
journal dissident à l'UNIL, novembre 2015

1 D'après les informations parues dans la WOZ du 9.04.2015

2 D'après les informations parues dans Le Matin Dimanche du 14.09.2014

3 Informations tirées de la Ligue suisse contre la vivisection (LSCV)

*Aussi dans ce numéro :*

OGM

**Plaidoyer pour une réappropriation des luttes anti-OGM en Suisse**

COP21

**Détruisons le système, pas le climat**

**Robocop21 et les attentats de Paris**

MIGRATION

**Occupations du collectif Jean Dutoit**

**SPOP-EVAM : aucune solution**

SQUATS

**Laiterie**

**Dézet**

**Préverenges**

# Pour une réappropriation des luttes : l'exemple des OGM

Un article paru également dans le N°18 de Moins ! (juillet-août 2015), journal romand d'écologie politique, qui questionne le mouvement anti-OGM suisse sur ses stratégies présentes et à venir.

Le 13 juin 2008 tôt le matin, 35 individus masqué·e·s et vêtu·e·s de tenues de protection blanches forcent les grilles du champ d'essai de blé génétiquement modifié de Reckenholz (ZH), fauchent la plupart des épis de blé et s'enfuient avant l'arrivée de la police. Cette action a marqué durablement le débat politique sur les OGM en Suisse, affirmant un refus clair et déterminé, tout en perturbant une recherche illégitime<sup>1</sup> et en faisant monter les coûts de sécurité des suivantes.

En 2009 et 2010, deux attaques clandestines à l'herbicide eurent lieu contre les essais de blé sur un autre terrain d'Agroscope à Pully, qui devaient déjà faire face à une résistance locale inventive – entre recours légaux et petites actions répétées de désobéissance civile. Ces actions, auxquelles on peut ajouter les caravanes à vélo, la campagne Semer l'Avenir et diverses manifestations, n'ont pas eu raison des recherches mais ont pesé sur le climat politique, tout en étant des expériences fortes pour de nombreuses personnes.

Ces essais, comme les autres volets du programme national de recherche PNR59, consistaient essentiellement à préparer l'introduction des plantes à pesticides brevetées (OGM) en Suisse. Le site protégé permanent pour les essais en plein champ (Protected Site) inauguré en 2014 dans la banlieue de Zurich<sup>2</sup> change la donne : si la volonté d'habituer la population à ces cultures persiste probablement dans l'esprit des décideurs, il s'agit aujourd'hui essentiellement de satisfaire une demande des chercheurs·euses. En effet, les recherches en plein champ, qui leur sont indispensables, peinent à se réaliser en Europe sous la pression des activistes, et coûtent de plus en plus cher<sup>3</sup>.

Il est clair pour nous que ces recherches servent uniquement le développement des OGM – qui eux, servent l'agrobusiness. Pour défendre l'agriculture autonome et écologique qui peut et doit nourrir la planète, il faut empêcher ces recherches qui la menacent. Si la Suisse se profile comme un pôle de recherche européen dans ce domaine, attaquer les recherches qui sont menées près de chez nous est un acte de solidarité avec les luttes ailleurs, où se joue un réel rapport de forces.

Mais le mouvement anti-OGM suisse se trouve dans une impasse. En effet, mis à part les résistances décrites ci-dessus, l'immense majorité des opposant·e·s délègue la lutte à un appareil politique, l'association StopOGM (ou le SAG en

Suisse allemande), initiatrice du moratoire qui suspend la production et la vente des OGM en Suisse mais autorise la recherche. Si cette entité fait un travail très utile d'information, il n'empêche qu'elle est structurellement basée sur la délégation et la représentation, et le mouvement lui laisse le monopole de la parole publique. StopOGM, émanation d'un ensemble d'organisations qui mandatent des experts pour analyser les dossiers et formuler les critiques, et des parlementaires pour faire du lobbying à Berne, prend une orientation stratégique alarmante ces deux dernières années : « StopOGM mettra son grain de sel pour que la coexistence proposée soit adaptée à la réalité suisse »<sup>4</sup> ou encore « Nous désirons la création de régions avec OGM au sein d'une Suisse qui forme une grande « région sans OGM » »<sup>5</sup>. Ces déclarations montrent que les autorités ont trouvé des interlocuteurs avec qui négocier la capitulation de l'opposition. Il s'agit là d'un piège classique, où des opposants, pour sauver leur rôle de partenaires reconnus par l'État, entrent dans une logique de cogestion du désastre. Soucieuse de respectabilité, Stop OGM a fermement condamné les actions de sabotage<sup>6</sup>, alors qu'il était possible de ne pas réagir pour éviter de nourrir la division entre bon·ne·s et méchant·e·s opposant·e·s.

Des luttes fortes et populaires telles que les résistances contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, contre le passage d'un train à grande vitesse dans le Val Susa ou contre l'énergie nucléaire en Allemagne se caractérisent par le soutien mutuel (parfois critique et n'empêchant pas les conflits) entre les composantes de mouvements aux modes d'action divers, qui savent qu'elles dépendent les unes des autres et surtout que sans action directe, la résistance n'aurait que peu de force. Sans les occupations, les sabotages et les affrontements avec la

police, il y aurait un nouvel aéroport à côté de Nantes et un TGV qui reliait Lyon à Turin. Pourquoi une telle solidarité est-elle quasi absente à l'intérieur du mouvement anti-OGM suisse ?

Comment faire vivre un mouvement de résistance capable de mettre en échec un projet (le Protected Site) soutenu par l'ensemble du monde économique, par une écrasante majorité des partis politiques et des milieux scientifiques, ainsi que par le syndicat agricole majoritaire<sup>7</sup> ? Pour nous, la vivacité d'une lutte va de pair avec le renforcement des capacités des militant·e·s qui ont pour ce faire tout intérêt à s'approprier les luttes de façon autonome, en refusant systématiquement la délégation et la représentation. Convaincu·e·s qu'au-delà des OGM, il est toujours possible de résister à la domination en cette époque de tyrannie technocratique, nous pensons qu'il est vital de nous en donner les moyens. Diversité des tactiques, déterminé·e·s à l'attaque !

Action Généreuse contre les Chimères Transgéniques.

1 Sur cette illégitimité, lire nos articles dans Le Courrier le 26.3.2010, le 15.6.2010 et le 8.6.2015.

2 [www.protectedsite.ch](http://www.protectedsite.ch) - Lire à ce sujet la brochure « Le champ du contrôle », téléchargeable sur <https://infokiosques.net/>

3 J.Romeis et al., « Plant biotechnology : research behind fences. », in Trends in biotechnology, avril 2013. Voir aussi le texte collectif « Open letter to decision makers in Europe », octobre 2014.

4 Fabien Fivaz, in La Liberté, 31.1.2013.

5 Luigi D'Andrea, in Environnement 4/2013.

6 Communiqués de presse de StopOGM du 14 juin 2008 et du 25 juin 2009.

7 L'USP, lors de l'inauguration du Protected Site le 19 mars 2014, s'est prononcée pour la recherche sur les PGM en exigeant que celle-ci obéisse à des « pratiques qui apportent une réelle plus-value à l'agriculture ».



# Manif anti-OGM à Zurich: Compte-rendu

**L**a manifestation du 22 août 2015 se voulait pacifique et elle le fut. Elle se voulait massive mais elle ne le fut pas. Peut-être une étape tortueuse vers une vraie pression contre les recherches OGM en Suisse ?



« Enfin une protestation large contre le champ d'essai d'OGM à Reckenholz ! » aurait-on pu se dire en apprenant qu'une manif allait avoir lieu contre l'installation ultra-sécurisée d'Agroscope dans la banlieue zurichoise. Mais assez vite, malgré des revendications assez politiques (à défaut d'être vraiment radicales) et une volonté affichée d'exercer une « pression de la rue »,

Les organisateur-trices ont multiplié les mises en garde contre d'éventuels fauteurs-euses de trouble susceptibles de rendre la manif un tant soit peu offensive. Ainsi, pour que les familles et tout un chacun puisse se « sentir à l'aise » de venir à la manif et écouter les nombreux-ses intervenant-e-s internationaux, le site internet schreckenholz.ch était bardé de déclarations prévenant que « le service de sécurité interne collaborera étroitement avec la police et TOUTE personne qui causera des troubles devra répondre de ses actes » et que les extrémistes de droite comme de gauche, ainsi que les sectes, n'étaient pas bienvenu-e-s.

Au final, ni les familles ni les masses ne furent vraiment au rendez-vous, la « manifestation internationale » n'a réuni que 200 personnes environ. Quasi aucun média de masse n'en a parlé. Les « peacekeepers » ont laissé quelques « extrémistes » anarchistes coller des affiches le long du parcours, pendant que les discours parfois instructifs mais littéralement interminables berçaient les militant-e-s présent-e-s, qui finalement se rangèrent sagement dans le champ prêté par un agriculteur pour la kermesse finale. Comme cette dernière se déroulait en face du Protected Site (le champ d'essai où se trouvaient encore ces foutues patates « cis-géniques » même pas foutues d'attraper

le mildiou pour que les apprentis sorciers puissent les évaluer), quelques brebis égarées voulurent s'approcher du but annoncé de la manif. Sans surprise, plusieurs fourgons de police veillaient au grain, suppléés par un des organisateurs de la manif pressé de rassembler le troupeau dans le périmètre qui lui avait été dévolu...

Au-delà de l'aspect pathétique de cet

encadrement hystérique visant à domestiquer l'opposition, détaillant sur son site tout ce que le bon / la bonne militant-e peut faire (c'est-à-dire tout sauf de l'action directe), il reste à faire en sorte que cette manif n'ait pas été le point culminant de la nouvelle vague d'opposition aux OGM en Suisse. On peut l'espérer, car l'échéance de 2017 pour la fin du moratoire se rapproche, et car les militant-e-s d'autres pays craignent que leurs autorités ne s'inspirent du modèle suisse et multiplient les sites protégés (notamment en Allemagne selon un des intervenants). Mettre en échec la sécurisation de ces recherches serait vraiment un pas important dans la résistance aux biotechnologies agricoles. Mais on voit que manifester contre la recherche publique mobilise nettement moins que contre Monsanto. Si les organisateur-trices de la manif du 22 août n'ont pas vraiment donné un exemple inspirant de force et de détermination, vivement que d'autres trouvent les moyens de le faire !

Quelques anarchistes, fin août 2015



## DÉTRUISONS LE SYSTÈME, PAS LE CLIMAT!

**U**ne marche a eu lieu le 28 novembre 2015, à Genève contre la COP 21, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques.

La COP 21 est un forum international de discussions qui se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Il se situe dans la suite de négociations ayant lieu depuis vingt ans sur le thème du réchauffement climatique et il n'aboutira à aucun résultat positif, tant pour le climat, que pour la société civile en général. Après Rio, Kyoto, Copenhague et bien d'autres rassemblements similaires, les 196 Etats membres de la COP 21 ainsi que de nombreuses entreprises multinationales vont à nouveau se réunir avec l'objectif de « maintenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C ».

Sachant qu'après deux décennies de négociations sur le sujet, les émissions des gaz à effet de serre ont augmenté de 60 %, nous pouvons affirmer que l'irresponsabilité et l'hypocrisie des dirigeants n'a pas de limite. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), pour maintenir cet objectif des 2°C, il faudrait désormais réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 70 % d'ici 2050 par rapport à leur niveau de 2010. Dans la dynamique capitaliste actuelle, cela est tout simplement impossible et surtout pas souhaité par la classe dirigeante organisée et responsable de ces pollutions.

C'est pour cela que le débat ne doit absolument pas rester dans leurs mains car les instances de pouvoir ne souhaitent pas résoudre les problèmes écologiques et sociaux. Depuis vingt ans, ils souhaitent nous faire avaler la fable du développement durable, supposé allier l'économie, l'écologie et le social. Or les résultats nous prouvent bien qu'ils n'amènent que pauvreté, destruction de terres ainsi que guerres civiles partout où ils trouvent des intérêts financiers, causant famines et migrations à grande échelle.

Deux siècles après le début de la révolution industrielle, les dirigeants se retrouvent les pieds au mur, rattrapés par les conséquences mortifères globales de leurs industries. La grande populaire est partout et prend des formes variées. Que fleurissent les manifestations, les Zones à Défendre (ZAD), les blocages et les sabotages de gros chantiers inutiles, les comités de quartiers, la solidarité internationale avec les réfugié-es et les soutiens à une agriculture écologique, souveraine et autonome. Ne nous laissons pas dompter par le cirque de la COP 21, n'entrons pas dans le jeu de l'acceptation des réformes inutiles et d'une législation internationale éco-fascisante et dérisoire, comme lors de l'acceptation des crédits-carbone du protocole de Kyoto.

Si l'on veut aller de l'avant en ce qui concerne le climat, commençons par empêcher les rassemblements des dirigeants, sabotons l'économie à tous les niveaux et construisons des alternatives politiques crédibles, et la nature ne s'en portera que mieux.

**Détruisons le système, pas le climat !**

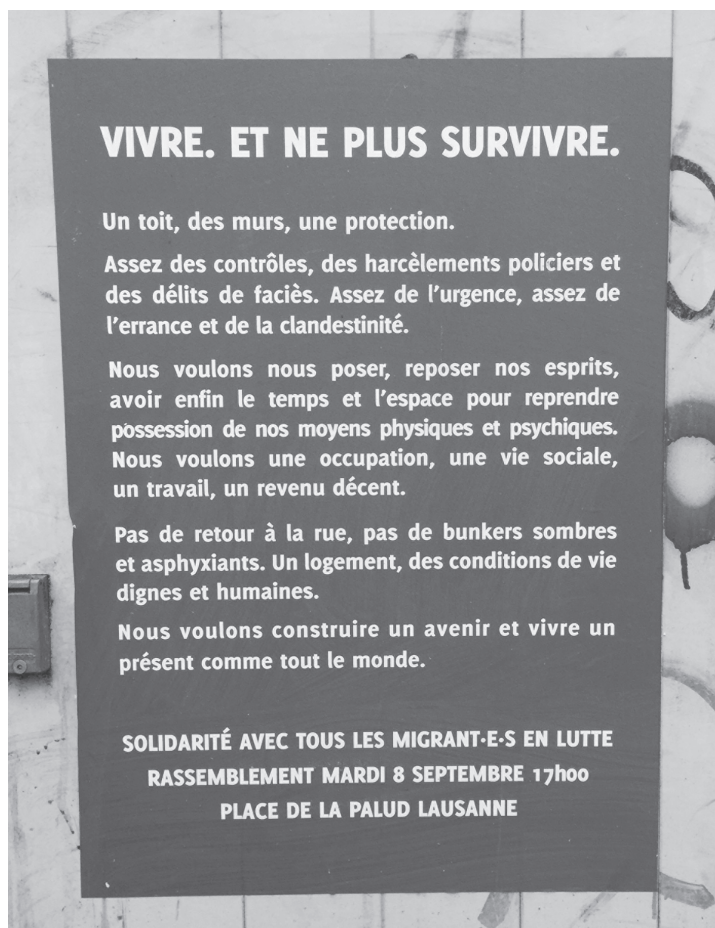
tiré de renversé.ch



# Occupations du collectif Jean Dutoit



**L**a situation dramatique du manque de place dans les lieux d'hébergement d'urgence, ainsi que la politique de contrôle (bureau d'enregistrement) mise en place voilà quelques années par le municipal Oscar Tosato à Lausanne, condamnent un nombre de plus en plus important de personnes sans-abris à dormir dehors, et cela toute l'année... Face à cette situation, des personnes, majoritairement sans-abris et sans-papiers, ainsi que leurs soutiens, se sont organisées en collectif, se sont mobilisées et ont lutté ensemble.



Appel à un rassemblement (Place de la Palud), pour soutenir l'occupation de la route de Berne 50, à Lausanne.

## Historique chronologique du mouvement Jean Dutoit:

**Juin 2015:** Occupation par un groupe de migrants du jardin du Sleep-In (lieu d'accueil d'urgence de nuit) à Renens. Construction de cabanes et d'abris de fortune.

**30 août 2015 :** Malgré la situation catastrophique des lieux d'accueil d'urgence à Lausanne et les nombreuses tentatives de négociations avec les autorités municipales et cantonales, ultimatum de départ pour le campement du jardin du Sleep-In à Renens.

**31 août 2015:** Appel à solidarité en soutien aux expulsés du jardin du Sleep-In à Malley. Occupation d'une maison à la route de Berne 50 à Lausanne.

**8 sept:** rassemblement de soutien à la place de la Palud.

**18 sept. 2015:** Audience sur place, au squat de la route de Berne 50, avec le juge, Lionel Chambour, pas de négociations possibles.

**21 sept. 2015:** Appel à un rassemblement.

**22 sept. 2015:** Départ de la route de Berne et occupation de l'ancienne usine Heineken à Renens au chemin du Closel 11.

**5 oct. 2015:** Ordre d'expulsion des usines Heineken. Le collectif Jean Dutoit quitte les lieux.

**16 oct. 2015:** Signature d'un contrat de confiance pour l'hiver et réinvestissement des locaux de l'Usine Heineken à Renens.



? + ? = SPOP = ? = ➔.....

## SPOP-EVAM : aucune solution

La Ville de Lausanne répète depuis le début que la « solution » pour les membres du collectif serait de s'inscrire au Service de la Population (SPOP) pour y demander l'« aide d'urgence ».

Pourtant, la demande d'aide d'urgence est une fausse solution qui permet aux autorités de la Ville de renvoyer au Service de la Population un problème qu'elle ne veut pas prendre en charge, en affirmant qu'elle n'en a pas les compétences.

D'une part, le problème immédiat est d'avoir un toit, de souffler et de pouvoir trouver le répit nécessaire afin de pouvoir se projeter dans l'avenir, en Suisse ou ailleurs, alors que les conditions concrètes de l'aide d'urgence ne le permettent absolument pas (pression et attente aux rendez-vous récurrents au SPOP, logement en bunker ou en foyers fermés la journée, menaces des renvois...).

D'autre part, une majorité de ces personnes ne se voient pas attribuer

l'aide d'urgence de par leur statut qui ne correspond pas aux critères imposés par le SPOP.<sup>1</sup> Les personnes venues de pays non-européens, même avec une carte de résidence européenne, ne peuvent prétendre circuler pour trouver du travail suivant le système actuel du droit des étrangers (contrairement aux européens). Pourtant, tout comme les sans-papiers qui n'ont pas demandé l'asile ou les personnes ayant des passeports européens, celles-ci n'obtiendront pas d'aide d'urgence au SPOP, et restent donc sans ressources et sans droit au travail.

Comme les autorités municipales et cantonales l'ont souligné à travers différentes déclarations publiques et comme l'a confirmé le chef du Service de la Population, Steve Maucci, lors des négociations au

<sup>1</sup> Pour rappel, le SPOP a pour mission d'appliquer les législations fédérales et cantonales en matière d'asile et de migration et d'exécuter les renvois. L'aide d'urgence est un régime entré en vigueur dans le cadre de la révision de la loi sur l'Asile en 2006, venant remplacer l'aide sociale pour tous les requérant-e-s d'asile débouté-e-s. Dans le canton de Vaud, l'octroi de l'attestation d'aide d'urgence par le SPOP donne droit aux prestations d'aide d'urgence délivrées par l'EVAM (aide en nature : lit, nourriture, assurance maladie).

# ROBOCOP 21 : UN TRISTE MARIAGE

Reproduction d'un appel à manifester à Toulouse, qui illustre la double imposture sécuritaire et écologique des gouvernements.

A qui profite le crime ? Les fusillades perpétrées vendredi 13 novembre auront permis à la conférence de Paris sur le climat de se tenir dans le calme de l'urgence. La COP 21 s'annonce comme une opération de communication majeure, et c'est une aubaine pour le gouvernement de pouvoir annihiler, sous prétexte sécuritaire, toute voix qui tenterait de s'élever contre sa double hypocrisie. Il affirme vouloir combattre le fondamentalisme islamiste, mais il soutient et arme le régime saoudien, financeur de réseaux djihadistes. De même, à mesure que la croisade pour la croissance pousse à des excès toujours plus destructeurs dans tous les recoins du monde, la propagande sur la « transition » et le verdissement du développement industriel se fait plus tapageuse. Gestion écologique et Etat d'urgence convolent aujourd'hui en justes noces, triste mariage de la survie et de la peur.

Nos vies et nos territoires sont le théâtre quotidien des contradictions de l'écologie technocratique de l'Etat, des multinationales et des bureaucraties environnementalistes (c'est-à-dire des promoteurs de la COP 21) : pics de pollution spectaculaires dans les grandes villes ; multiplication des fermes-usines dans les campagnes ; avancée implacable de l'asphalte et du béton sur les terres arables ou les forêts, pour installer de nouveaux parkings, centres commerciaux et lotissements ; extension des lignes à très haute tension et des fermes d'éoliennes industrielles. L'organisation de la COP 21 vise évidemment à tenter de camoufler tout cela par un rideau de fumée médiatique. Son plus grand intérêt, pour les milieux dirigeants, réside dans la réduction du problème écologique à une seule dimension, la lutte contre les gaz-à-effets-de-serre-qui-réchauffent-le-climat, alors que la destruction de notre milieu de vie par l'activité économique est un phénomène multidimensionnel. La focalisation sur le dioxyde de carbone détourne l'attention du nucléaire, technologie polluante et meurtrière s'il en est. Quant au mot d'ordre « Sauvons le climat », il jette une voile pudique sur les pollutions et les prédatrices considérables générées par les projets industriels tous azimuts visant à équiper

chaque être humain de smartphones, écrans de toutes tailles et autres objets intelligents. Un des succès les plus remarquables du capitalisme des années 2000 est en effet d'avoir nimbé les Technologies de l'Information et de la Communication d'une aura d'écologie et de durabilité, quand c'est leur prolifération tentaculaire qui est en train de devenir le levier majeur de la dévastation du monde.

En ce qui concerne la « guerre contre le terrorisme », la France suit la même trajectoire que les Etats-Unis en 2001. Guantanamo, Patriot Act, bombardements massifs en Afghanistan ou en Iraq. Loi sur le Renseignement, centres de déradicalisation, bombardements en Syrie. Stratégies aussi désastreuses pour désamorcer le terrorisme qu'efficaces pour vendre des armes et étendre le contrôle sur les populations, réduites à manifester leur impuissance collective par des mobilisations virtuelles. Mais les attentats islamistes continuent, et l'état d'urgence permet de déplacer le conflit en divisant les habitants : ceux qui se calfeutrent chez eux et se félicitent du déploiement massif de l'armée dans nos villes et ceux qui n'entendent se laisser terroriser ni par l'Etat islamique, ni par l'Etat policier. Il permet surtout d'intensifier la répression des mobilisations réelles contre la dévastation de notre monde.

Les fondamentalistes économiques qui nous gouvernent n'ont pas hésité, eux non plus, à sortir leur kalachnikov. A chaque fois que des oppositions obstinées et sans concession ont vu le jour contre la construction de lignes THT en Normandie (2012), contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (2012 également), et contre le barrage de Sivens (2014), l'Etat français n'a pas sourcillé : il a écrasé par tous les moyens possibles ces contestations, qui mettent à nu le mensonge sur lequel repose leur écologie ornementale. En automne 2014 à Sivens, après les arbres, il a abattu un homme. C'est à l'aune de cette répression brutale qu'il faut juger les appels à s'approprier les objectifs de la « COP 21 », lancés par le pouvoir à la société civile. C'est à l'aune de cette guerre déclarée aux Zones à Défendre (ZAD) qu'il faut juger

les préoccupations écologiques des élites politiques et économiques. Tous ceux qui ne se laissent pas conter que croissance et préservation du milieu naturel seraient compatibles seront partout reçus à la matraque et à la grenade. Face aux 132 morts que Paris vient d'enterrer et que le gouvernement pleure hypocritement, c'est aussi à l'aune de cette violence d'Etat, et du soin qui est mis à faire passer les véritables opposants écologistes pour des terroristes, qu'il faut recevoir les discours des autorités sur la sécurité, la liberté et l'unité. Les nihilistes de la croissance et les nihilistes islamiques constituent les deux faces d'une même fausse monnaie : celle de l'être humain dépossédé de toute maîtrise sur sa vie, condamné à défendre son mode de vie désincarné ou à massacrer ceux qui l'incarnent.

S'il est censé être une réponse à la menace terroriste incarnée par l'islamisme radical, l'état d'urgence sert désormais à réduire au silence tous les individus et groupes susceptibles de troubler la communication du gouvernement. C'est certainement pour préserver l'ordre public qu'un couple de maraîchers bio vivant avec leur petite fille ont subi pendant plusieurs heures une perquisition en Dordogne. C'est pour nous protéger de l'imminence de la menace terroriste que des journalistes travaillant dans des gazettes comme Le Canard Enchaîné ou la revue Z ont été perquisitionnés. C'est pour nous sauver des djihadistes verts que des militants réclamant le désarmement de la police sont assignés à résidence durant toute la durée de la COP 21. Neutraliser celles et ceux qui nous nourrissent sainement, qui travaillent à une presse libre et indépendante et dénoncent le complexe militaro-industriel, telle est la politique du gouvernement.

Ce n'est pas d'unité nationale et républicaine dont nous avons besoin, mais d'union populaire contre le front unifié des banksters, des marchands de pétrole et des politiciens. (...)

le 29 novembre 2015,  
Des radicaux non fanatiques



jardin du Sleep-in, l'aide d'urgence n'est pas attribuée aux personnes dont le statut ne relève pas de l'asile (les témoignages des personnes concernées par ces propositions le confirment, tout comme les expériences du réseau « bas seuil » avec qui elles sont en contact).

Les seuls membres du collectif qui pourraient se voir octroyer l'aide d'urgence sont des personnes déboutées, en majorité de personnes soumises aux accords Dublin. Pour ces personnes, l'inscription au SPOP aura pour conséquence directe de pouvoir (plutôt risquer de...) être expulsé·e à tout moment dans le premier pays européen où elles ont été enregistrées. Certains d'entre elles/eux ont d'ailleurs déjà subi des « renvois Dublin », et vécu dans des conditions de vie catastrophiques, en Italie, en Espagne, en Hongrie ou ailleurs. Ces personnes n'en peuvent plus d'être trimbalé·e·s comme des marchandises dans d'autres pays qui n'ont évidemment pas plus de ressources d'accueil que la Suisse. Il nous semble dès lors hypocrite et irresponsable de dire à ces personnes d'aller s'inscrire au SPOP sachant qu'elles seront enfermées puis renvoyées, ou parquées dans des bunkers pour un temps, avant de « disparaître » à nouveau dans

les rues de la ville.

Le régime de l'aide d'urgence implique d'être plongé·e pour une période indéterminée dans un système de contrainte : un contrôle incessant qu'exerce le SPOP à chaque rendez-vous et des conditions de vie inhumaines qui constituent une atteinte à la dignité et qui rendent malade physiquement et psychologiquement. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'asile (Lasi - 2008) qui a plongé toutes les personnes déboutées dans le régime de l'aide d'urgence, différents groupes, associations et travailleurs·euses actifs dans ce domaine ont dénoncé publiquement la manière dont cette « aide », fondée au départ sur le droit constitutionnel à des conditions minimales d'existence (art. 12 Cst.), est détournée de son but et instrumentalisée dans un système de refus et de dissuasion d'asile. L'objectif avéré est de pousser les gens à partir, d'en faire des personnes « irrégulières » ou « illégales », de faire comme si elles n'étaient plus là, et de leur rendre la vie insupportable jusqu'à ce qu'elles disparaissent.

communiqué écrit par plusieurs collectifs de soutien  
septembre 2015



## RAPPEL DES LOIS PAR RAPPORT AUX OCCUPS

**RAPPEL: LES LOIS SONT FÉDÉRALES, LES APPLICATIONS (P. EX. LA POLICE) SONT CANTONALES.**

Quand on squatte on commet une violation de domicile (art. 186 du code pénal). Cette infraction n'est pas poursuivie d'office mais seulement sur plainte de la propriétaire. Le code pénal sert à punir et n'a pas de rapport avec une procédure d'évacuation. C'est le code civil qui fournit à la proprio des moyens de défense pour récupérer sa maison. L'article 926 du code civil permet à la propriétaire de faire usage de la force pour récupérer son bien que ce soit directement ou par l'intermédiaire de la police, sans décision judiciaire sur le fonds. MAIS :

1. Cette réaction doit être IMMÉDIATE. Cette « notion d'immédiateté est interprétée au sens strict ». Si l'occup est découverte après coup, « même après un délai se comptant encore en heures, le recours à la force et l'intervention de la police peuvent être considérés comme illicites ». (« il n'est plus possible de prétendre à un trouble à l'ordre public » pour justifier une évacuation)
2. La maison doit avoir été enlevée à la proprio par la violence ou clandestinement.

A noter encore que « sauf péril en la demeure, la police cantonale n'a pas de compétence indépendante pour intervenir dans un domicile et y déloger les occupants » (voir art. 22 de la loi sur la police cantonale).

Donc en théorie, selon la loi, une évacuation immédiate sans décision de justice est quasi impossible, sauf si on se fait chopper en flagrant délit.

Du coup le seul moyen légal pour la proprio de récupérer sa maison est de déposer une « action en réintégration » (art. 927 du code civil). C'est l'article qui est systématiquement utilisé par les proprios, et cette action suit les règles habituelles de la procédure judiciaire (qui peuvent prendre du temps).

Voilà pour la théorie. Malheureusement pour nous, quand ça les arrange, les flics n'en ont pas grand-chose à faire de la loi. En même temps, nous non plus.

... suite page 8

## 10 ans d'occupation au Désert

**E**n octobre dernier nous avons fêté dix années d'occupation de la maison du Désert, à Lausanne. Un grand festival avec nos ami·e·s, de la bière et des groupes de punks d'ici et d'ailleurs. Et bien sûr des pizzas dans le jardin l'après-midi et de la danse dans la cuisine toute la nuit.

Malheureusement cette fin d'année coïncide avec la fin plus que probable de cette occupation. La ville de Lausanne, propriétaire, souhaite en faire un centre de quartier. Sept millions (!?) de francs ont été dégagés pour rénover la maison. On pourrait penser que c'est chouette que nos amis socialistes investissent tant d'argent dans le social, pourtant ce projet nous laisse un peu amer·ère·s. Pour nous il s'agit à nouveau d'un projet autoritaire du municipal Oscar Tosato (« ennemi No 1 de l'autogestion ») visant à contrôler et à gérer comme s'il les avait inventées les différentes activités sociales à Lausanne (voir la situation des autres maisons de quartiers et les changements dans la gestion de l'accueil d'urgence). Une pantalonnade « participative » a même eu lieu dans le quartier. Les habitants et futurs locataires ont pu exprimer leur souhaits et Tosato a pu leur répondre que c'est lui qui avait l'argent et qui décidait...

Finalement ce qui sera fait de la maison nous importe assez peu. Notons tout de même que le projet ne comporte aucun logement, malgré que les futur·e·s usager·ère·s en aient fait la demande.

Les services de la ville nous avaient laissé jusqu'au 31 octobre pour quitter les lieux. Peu avant cette date, nous avons constaté que le permis de construire n'était pas encore délivré. Il n'était pour nous pas question de quitter la maison avant le début effectif des travaux. Comment leur faire comprendre ce

que cette expression veut vraiment dire pour nous ? Suite à de multiples demandes, nous n'avons pu obtenir aucune réponse claire des fonctionnaires en charge du projet. Nous leur avons donc signifié que nous vivrions encore sur place à la date prévue.

Enfin, le 30 octobre, un jour avant le terme, nous recevons un email nous donnant un délai au 15 janvier. Pour nous, cette manière de faire illustre bien le mépris avec lequel les propriétaires et leurs gérances, qu'elles soient publiques ou privées, traitent les personnes qui vivent dans leurs propriétés. Comme pour les squatteurs·euses de la Laiterie et les locataires de l'Avenue Druey le matériel humain ne compte pas lorsqu'il s'agit de faire fonctionner l'économie immobilière.

Relevons par contre que la Ville a pu rénover le toit de la maison durant l'occupation, (hiver 2010-2011). L'accès a été permis aux ouvrier·ère·s et architectes qui ont fait les travaux. Ceci montre qu'un·e propriétaire peut tout à fait s'arranger avec les occupant·e·s pour accomplir certains travaux, d'urgence ou pas, et que cela ne devrait donc pas servir de motif d'évacuation.

**CONTRE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE, POUR DE GRANDES CUISINES COMMUNES, LE DÉZERT A VÉCU.**

**SPIGHTING FIRIT !**

Collectif du Désert  
Novembre 2015

## Préverenges:

**C**ommuniqué suite à la tentative d'occupation d'une maison à Préverenges en août 2015.

Caché·e·s par la nuit, on ouvre la porte d'une petite maison vide. On referme bien derrière nous. On mange un peu, on dort un peu. Le lendemain on peut voir à la lumière du matin ce qu'on imaginait être notre future maison. Des toiles d'araignées partout, pas d'eau, pas d'électricité, le genre de maison abandonnée depuis au moins dix ans, mais du soleil dans les chambres et le lac pas trop loin.

Midi. La voix d'une vieille femme : « ouhou, coucou, sortez de là !!... ouhou, coucou... »

10 minutes plus tard : deux patrouilles de flics. Deux d'entre nous sortent à la fenêtre. Comme d'habitude, menaces et intimidations, blablabla... on répond que c'est pas un cambriolage que c'est une occupation et qu'on est en contact avec le propriétaire, qu'ils doivent suivre la procédure légale, blablabla... La vieille femme dit des trucs aux policiers, on com-



Le crime c'est pas les squats, c'est la police

# Le squat de la Laiterie, une histoire de résistance

**N**ous habitons depuis 11 ans dans la maison de la rue Marterey 23 à Lausanne. Quand nous avons occupé cette maison, elle était vide depuis 6 ans suite au départ des ancien-ne-s habitant-e-s pour cause de « travaux imminents ». Ces travaux n'ont jamais vu le jour. Nous avons rempli de vie cet espace qui avait été rendu inhabitable et avait été abandonné aux pigeons : nous avons effectué des travaux de remise en état, préservant notamment la structure de la maison. Le collectif a pu se loger, développer une vie communautaire et de nombreuses activités publiques. Cette présence a suscité le soutien de nombreux-ses habitant-e-s et commerçant-e-s du quartier.

Nous avons toujours affirmé, face aux propriétaires successifs, que nous ne partions qu'au moment du début effectif des travaux de démolition et de reconstruction. Trop de maisons sont restées vides des mois voire des années après l'évacuation de leurs habitant-e-s. Cela aurait aussi été le cas de la Laiterie si nous étions parti-e-s à une des nombreuses reprises où les différents propriétaires prétendaient être prêts à commencer des travaux. Pour nous assurer de ce début effectif des travaux, nous n'avons cessé d'exiger trois documents le prouvant : le planning complet (démolition et construction) du chantier signé par le propriétaire et les entreprises, les contrats des entreprises, le PV de la réunion avec les services de la ville. Cette revendication a été validée par la justice en 2009 et acceptée par le propriétaire de l'époque, suite à la tentative de ce dernier de nous évacuer par le biais d'une procédure judiciaire civile.

Plus tard, la coopérative « Cité-Joie » a pris contact avec nous, dénonçant la démarche spéculative du propriétaire de l'époque et témoignant de la nécessité de s'opposer à son projet. Elle a alors racheté le bâtiment et accepté de reconduire avec nous l'accord issu de la procédure judiciaire de l'ancien propriétaire. La coopérative n'a au passage pas manqué de nous communiquer son estime pour notre projet de vie dans cette maison, allant jusqu'à nous faire miroiter une éventuelle pérennisation. Ensuite, après l'achat du bâtiment, le vent a tourné et ces belles paroles se sont envolées. Cité-Joie a refusé tout contact pendant quatre ans, le temps de monter son propre projet.

Depuis qu'elle a obtenu la levée des oppo-



sitions à la fin de l'été 2015, la coopérative a maintenu cette attitude de déni et de mépris, se contentant d'envoyer l'architecte nous avertir que les travaux étaient imminents. Maintenant, après plus de deux mois de situation tendue où ils demandaient notre départ tout en rechignant à nous transmettre les documents attestant du début du chantier, ils ont fini par nous les fournir et honorer ainsi leur engagement, non sans avoir dû passer par la médiation d'un facilitateur externe. Nous avons alors décidé de partir au terme du délai défini par l'ancien accord.

C'est en refusant de partir et en entretenant une certaine pression que nous avons obtenu la satisfaction de nos revendications. Ça n'a pas été sans doutes et sans difficultés, et ça n'est pas non plus une victoire absolue. En effet, le délai reste court, la garantie que la démolition et la reconstruction s'enchaînent n'est pas totale, et leur projet de logements au prix du marché ne nous parle évidemment pas. Nous avons maintenu le cap que nous avons choisi dès l'occupation, celui que nous avons estimé adéquat vis-à-vis de la situation et de l'histoire de cette maison, avec l'espoir que notre lutte – avec ses spécificités – serve à tou-te-s les habitant-e-s en lutte dans cette ville et au-delà.

Il y a de nombreuses voies pour résister, s'approprier son habitat et donner sens à nos existences collectives dissidentes. Au final, nous serions content-e-s qu'on retienne simplement de cette histoire qu'il est possible de s'organiser pour vivre comme on le décide et opposer notre détermination à ceux et celles qui nous déposèdent.

Collectif de la Laiterie,  
décembre 2015

prend pas trop, c'est un peu le merdier, on attend. Une troisième patrouille arrive, tous ces flics encerclent la maison. On apprendra plus tard qu'au moins une patrouille en civil était postée sur le parking derrière.

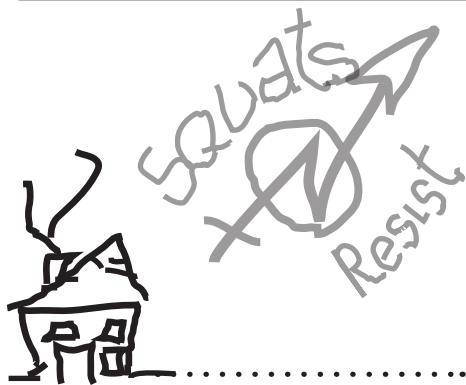
« Soit vous sortez soit on défonce la porte »... on commence à peine à y croire. A ce moment arrive une quatrième patrouille. Ils s'équipent : gilets pare-balles, flingues, grenades, boucliers et trucs en tout genre. Un flic sort une mitraillette du coffre, il vient se poster juste sous notre fenêtre. Ils ont pas réussi à joindre le proprio mais ils ont eu « l'autorisation de la préfète », « Mais c'est illégal ce que vous faites » (on leur dit). « Oui, on sait, mais vous aussi » (ils nous disent). Un

point partout. Enfin presque : ils défoncent la porte à coups de bélier. Une petite armée envahit la maison, ils « sécurisent la zone », on les entend checker chaque étage, on les imagine l'arme au poing. Ils ont dû se croire dans un film. Nous aussi. Ils nous trouvent assis-es dans la cuisine en train de boire le thé et logiquement, deux ou trois d'entre eux bloquent la sortie de la pièce, protégés par leurs boucliers, de peur que la grenade qu'on avait planquée dans la boîte à tartines leur pète à la gueule. Ils prennent nos identités, on remballer nos affaires, on sort. On voit un flic essayer de monter sur une vieille échelle en rondins pour fermer le volet du deuxième. Le ridicule ne tue pas. Dommage.

Notre interprétation du truc :

La préfète donne aux flics l'autorisation pour nous identifier (pour n'importe quelle raison), c'est à dire l'autorisation d'entrer par la force dans la maison. Les flics nous identifient, et ensuite, selon ce qu'on a pu entendre de leur bouche, ils jugent (!) selon l'état de la maison si on est « installé-e-s » ou pas, et si ils jugent qu'on est pas « installé-e-s », ils nous foutent dehors sans aucune procédure judiciaire ! Genre 3 sacs de couchage = pas installé-e-s donc expulsion immédiate ; 1 frigo + 1 home cinéma = installé-e-s donc on peut rester et subir la procédure judiciaire habituelle.

Celles et ceux de Préverenges



... suite page 6 (Rappel des lois par rapport aux occups)

En 2013, une directive de police cantonale permettant d'expulser les « gens du voyage » des terrains occupés illégalement a été créée, dans le but d'avoir une procédure d'expulsion très rapide (quelques heures) qui ne passe pas par la (parfois longue) procédure judiciaire habituelle (plainte, procès, recours, etc.). Cette directive n'est pas applicable aux squatteuses. Mais plusieurs député·e·s déposent régulièrement des motions pour essayer de donner aux flics les moyens légaux pour expulser les squatteuses sans passer par la procédure habituelle. Jusqu'à aujourd'hui ces motions ont toujours été rejetées (la dernière en date, qui n'a pas encore été discutée, est celle d'Olivier Feller déposée au conseil national le 9.6.2015 demandant de « Renforcer les moyens de défense contre les squatters en assouplissant les conditions d'application de l'article 926 du Code civil »).

Toute ces infos et les citations entre guillemets sont tirées des textes de lois et documents officiels, tous consultables sur internet, notamment :

« Les directives du 25 février 2013 relatives au stationnement de gens du voyage hors des places de transit officielles ».

- Août 2013 : réponse du conseil d'état à l'interpellation de Guy-Philippe Bolay - Pourquoi les squatters bénéficient-ils de droits supérieurs à ceux des légitimes propriétaires ?<sup>1</sup>
- Mai 2015 : réponse du conseil d'état à l'interpellation de Catherine Labouchère et consorts - Violation de la propriété par des occupants illicites (« squatters »), cela suffit !<sup>2</sup>
- 9 juin 2015 : « Renforcer les moyens de défense contre les squatters en assouplissant les conditions d'application de l'article 926 du Code civil », motion d'Olivier Feller déposée au conseil national.

Des squatteur·euses

## RÉOUVERTURE DE L'ESPACE AUTOGÉRÉ DE LAUSANNE DÈS LE 26 NOV. 2015

César-Roux 30 / 1005 Lausanne

### LE POTAGE DE PLOMBES:

Bouffe pop vég-vég tous les jeudis soirs dès 20 h.

### L'infokiosk de l'espace autogéré propose:

◇ JANVIER 2015 ◇

#### VENDREDI 8

18h: Un exposé mis en scène:

#### GESTION DES FRONTIÈRES... L'EUROPE EN GUERRE ?

Pour expliquer les stratégies meurtrières mises en place par l'union européenne pour lutter contre l'immigration...

Pour décrypter les logiques néo-colonialistes de l'Europe...

Pour comprendre pourquoi de plus en plus de gens meurent en traversant les frontières, alors qu'on nous parle de libre circulation...

À PARAÎTRE

## REFUSER DE PARVENIR

Un volume illustré, en co-édition

CIRA Lausanne / Nada Paris

Nous vivons aujourd'hui sous l'injonction de la réussite. Réussir, c'est rentrer corps et âme dans la compétition pour se hisser au-dessus des autres. Certain.es, pourtant, refusent de gravir les échelons et de se compromettre avec le pouvoir.

Le refus de parvenir a été et reste largement pratiqué et discuté au sein du mouvement anarchiste, depuis Michel Bakounine, Élisée Reclus et Emma Goldman jusque dans les luttes actuelles, en passant par les syndicalistes révolutionnaires.

Ce recueil, qui compile contributions originales, entretiens actuels et traductions inédites, propose de découvrir différents aspects de ce principe radical d'insoumission.

## RENCONTRES TECHNO-CRITIQUES

"Comment résister au déferlement technologique, à la mécanisation de la vie, à l'heure où ce phénomène semble absolument irrépressible ? Ici et ailleurs, des gens s'organisent. Nous, petit collectif de profanes, organisons ce week-end en vue de se rencontrer, de créer des liens et de se soutenir entre individus en désaccord, afin d'envisager des stratégies d'opposition contre ce techno-totalitarisme."

### SAMEDI 16:

14h: Technologie et individus, réflexions autour de l'aliénation.

17h: WIN-WIN

L'imbrication recherche-économie avec le cas de Nestlé et l'EPFL.

20h: Repas.

### DIMANCHE 17:

13h: OGM, la pression est toujours là.

Présentation et discussion:

Les chercheurs et les industriels qui mènent l'assaut des biotechnologies contre l'agriculture ne lâchent rien. Ils en rajoutent même sans cesse de nouvelles. Et les opposant·e·s?

15h30: Nanotechnologies et parcours de lutte.

18h: L'impact des centres de recherche sur leur environnement social local.

20h: Repas.



Sortie du livre prévue pour le début de l'année 2016, en vente au CIRA ou dans les librairies.

CIRA, Centre International de Recherche sur l'Anarchisme, Avenue de Beaumont 24, 1005 Lausanne. Ouvert du mardi au vendredi de 16h à 19h.

1 réf: (13\_INT\_106)

2 réf: (14\_INT\_262)